

Programme détaillé de la formation ACT® (Assessing Low Carbon Transition)

Module « Entreprises » : Comprendre la méthodologie ACT®

Présentation :

Ce programme présente les objectifs, les séquences et le contenu des modules de formation ACT® (Assessing Low Carbon Transition) élaborés par l'ABC dans le cadre de l'initiative ACT® portée par l'ADEME et le CDP.

ACT® est une démarche développée conjointement par l'ADEME et le CDP afin de définir des méthodes d'évaluation de l'alignement des stratégies des entreprises vis-à-vis des exigences d'un monde bas-carbone. En 2016, une phase pilote a été menée auprès d'une vingtaine d'entreprises sur 3 secteurs d'activités : production d'électricité, construction automobile, commerce de détail. Cette phase pilote a permis de définir un cadre méthodologique commun ainsi que des spécificités sectorielles.

Dans le but de généraliser la méthodologie, une expérimentation a été menée au niveau national auprès des PME et des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Une gouvernance spécifique a été mise en place associant l'Association Bilan Carbone.

L'ABC, a ainsi été sollicitée pour assurer la gestion et l'animation des formations ACT® auprès des PME et des ETI. Ces formations ont vocation à se généraliser à l'échelle nationale et européenne et ont pour objectif de former à la fois les entreprises mais également les prestataires qui accompagneront ces entreprises dans leur évaluation.

La méthodologie ACT® concerne aujourd'hui 4 secteurs : automobile, grande distribution, production d'électricité, bâtiment. En 2021, l'ensemble des secteurs d'activité de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures) seront couverts.

3 modules de formation constituent le programme de formation :

- **Module « Sensibilisation »**
- **Module « Entreprises »**
- **Module « Évaluateurs »**

Détail du module « Entreprises » :

La formation Comprendre la méthode ACT® à destination des entreprises a pour objectif principal d'évaluer sa stratégie climatique au regard de la trajectoire 2° C de l'accord de Paris. Cette formation permettra également d'améliorer la mise en œuvre de sa stratégie énergétique et climatique. Idéalement, votre entreprise évolue parmi les 4 secteurs explorés par la méthodologie ACT® à ce stade : automobile, grande distribution, production d'électricité, bâtiment.

Date : Le 28 mars 2019

Durée : 7 heures

Ce module réalisé en présentiel sur une journée est destiné aux personnes en entreprises qui souhaitent comprendre la méthodologie ACT®, maîtrisant à minima les principes de l'évaluation GES et aux investisseurs souhaitant disposer d'une méthode d'évaluation des stratégies climat des organisations.

Les objectifs du module « Entreprises » sont les suivants :

- Comprendre les méthodologies et référentiels de la démarche ACT®
- Etre en capacité de tirer profit de l'accompagnement par l'évaluateur
- Améliorer la mise en œuvre de sa stratégie énergétique et climatique

Ce module est constitué de 11 séquences alternant théorie, exercices pratiques et retours d'expériences.

La matinée est consacrée à une présentation des concepts et de la méthodologie y associant des retours d'expériences. L'après-midi, organisée autour de groupes de travail, permet de tester la méthodologie sur les volets collecte de données et analyse.

Annexes :

En annexe, les schémas pédagogiques et les supports complètent la présentation du module « Entreprises » de la formation ACT®.

Pour chacun de ses modules, un questionnaire d'évaluation est transmis par mail à la fin du module. Ce questionnaire d'évaluation comporte deux chapitres :

1. Un premier chapitre consacré à l'évaluation de la formation (ex. rythme de la journée, horaires, conditions d'organisation, compétences et connaissances des formateurs, qualité des exercices, qualité des supports, questions ouvertes, etc.)
2. Un deuxième chapitre consacré à l'évaluation des acquis des stagiaires, se basant sur une série de questions relatives aux référentiels et à la méthodologie ACT®.

Trois mois après la dispense de formation, un nouveau questionnaire permettant la validation de l'acquis des connaissances sera transmis à tous les stagiaires.